

**Procès Verbal -
Compte rendu sommaire du conseil communautaire du 16 septembre 2020
Extrait des délibérations**

L'an deux mille vingt, le seize septembre à vingt heures, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'est réuni en séance publique également diffusée en direct sur internet, légalement convoqué le neuf septembre deux mille vingt, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Hazard, Président.

	Présent	Excusé	Délégation pouvoir article L2121-20 CGCT	Observation
Monsieur HAZARD	X			
Monsieur ANTION	X			
Madame MUNERELLE	X			
Monsieur DIDRY	X			
Monsieur COLLET (suppléant)				
Monsieur THOMAS				
Madame THIL	X			
Madame BRANCHETTI (suppléant)				
Monsieur DEHAND	X			
Madame GERARD BARGE	X			
Monsieur CORTIAL				
Monsieur VELAIN	X			
Madame NICOLAS (suppléant)				
Monsieur GRIGGIO	X			
Monsieur COLAUTTI	X			
Madame SCHWEITZER	X			
Monsieur FALQUE	X			
Monsieur GERARD (suppléant)				
Monsieur MOREL	X			
Monsieur GOEURIOT	X			
Monsieur PELTIER				
Monsieur LORANS	X			
Madame PHILIPPE (suppléant)				
Monsieur BROCARD	X			
Monsieur MARCHAL (suppléant)				
Monsieur CHAZAL	X			
Monsieur LIBERT (Pierre)				
Monsieur LIBERT (Jean-Pierre)				

Suppléant)				
Monsieur GERVAISE				
Madame ALIBONSSY (suppléant)				
Monsieur SAINT-VANNE (Charles)				
Monsieur SAINT-VANNE (Philippe. Suppléant)				
Monsieur LAVIGNE				
Madame LAVIGNE (suppléant)				
Monsieur LONG				
Monsieur TOMMASI (suppléant)				
Monsieur WEITEN	X			
Monsieur MICHELET				
(Pour Bezonvaux ...)				
Monsieur LAPARRA				
Monsieur HUSSON (suppléant)	X			
Monsieur STCHERBININE	X			
Madame COLLIGNON	X			
Monsieur PONCELET	X			
Madame FERY (suppléant)				
Monsieur ADDENET	X			
(Pour Samogneux suppléant...)				
Monsieur JACQUINOT	X			
Monsieur VERNEL				
Monsieur GROSSE (suppléant)				
Madame PELISSIER	X			
Monsieur ROBINET (suppléant)				
Madame PROT	X			
Monsieur MAGISSON	X			
Monsieur POUPART (suppléant)	X			Présent en doublon du titulaire. Son vote n'est pas comptabilisé.
Monsieur LEFRANC				
Monsieur LEVENEZ (suppléant)				
Madame JACQUINET-DEBEAUMOREL				
Madame BOURDIN-WATRIN				
Monsieur HENRY	X			

Madame BATTOU	X		
Monsieur WEISSE	X		
Monsieur ROUARD	X		
Madame CASAGRANDE	X		
Madame MOUNZER	X		
Monsieur LAVINA	X		
Madame DE PALMA-ANCEL	X		
Monsieur BEAUMET	X		
Madame DAL BORGIO (suppléant)			
Madame SANTUS	X		
Monsieur MARECHAL (suppléant)			
Monsieur HIRAT	X		
Madame MILLET (suppléant)			
Monsieur AMBROSIO	X		
Madame GHEWY			
Madame RICHARD	X		
Monsieur BROCHET			
Madame ANRIFIDINE			

Le conseil communautaire constate que le Quorum est atteint. Il nomme Monsieur Ambrosio en qualité de secrétaire de Séance et Freddy KESSEL, DGS, en qualité d'auxiliaire de séance.

Le conseil s'est ouvert à 20h13

Ordre du jour

Présentation du projet "repérer et mobiliser les publics invisibles"

Rapporteur	Monsieur Colautti	
Pour	Abstention	Contre
Acte est pris	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

PREND ACTE

**Marché de vérification des installations et des bâtiments communaux et intercommunaux -
Constitution d'un groupement de commandes – Autorisation de lancer et attribuer les marchés**

Rapporteur	Monsieur Falque	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Verdun et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun ;
AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes ;
AUTORISE Monsieur le Président à lancer et signer les marchés de prestations de services ci-dessus ainsi que toutes les pièces nécessaires pour mener à bien ces opérations.

**Alimentation en électricité des sites de puissance inférieure à 36 kVA - Accord-Cadre - Constitution d'un
groupement de commandes – Autorisation de lancement et de signature de l'accord-cadre du
groupement et des marchés subséquents pour l'ensemble des membres du groupement**

Rapporteur	Monsieur Falque	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

APPROUVE le principe d'un accord-cadre pour l'achat d'électricité pour les sites ayant une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA, tel que défini dans le présent rapport,
AUTORISE la constitution d'un groupement de commandes entre la Commune de Verdun, le CCAS de Verdun, la CAGV et les communes de la CAGV qui le désirent,
AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes,
AUTORISE Monsieur le Président à lancer et signer l'accord-cadre décrit ci-dessus,
AUTORISE Monsieur le Président à lancer et à signer les marchés subséquents relevant de l'ensemble des membres du groupement de commandes,
AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Marché de maintenance de l'éclairage public – Autorisation de lancer et attribuer le marché

Rapporteur	Monsieur Falque	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à lancer et signer le marché de prestations de services ci-dessus ainsi que toutes les pièces nécessaires pour mener à bien cette opération.

Avenants aux marchés pour la réalisation de l'opération de construction et scénographie de la citadelle souterraine du Grand Verdun - C175827

Rapporteur	Monsieur Velain	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer les avenants avec les entreprises

Travaux d'aménagements urbains aux Planchettes - Remise de pénalités pour les lots 1, 4 et 6

Rapporteur	Monsieur Falque	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

DECIDE de ne pas appliquer de pénalités de retard aux titulaires des lots 1 (C124400/01), 4 (C124400/04) et 6 (C124400/06) des travaux d'aménagements urbains aux Planchettes

Convention pour le recouvrement des redevances d'eau potable des communes de Bras-sur-Meuse, Champneuville, Charny-sur-Meuse, Chattancourt, Douaumont-Vaux, Marre, Montzéville, Samogneux et Vacherauville

Rapporteur	Monsieur Hazard	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de mandat pour le recouvrement des redevances d'eau potable des communes de Bras-sur-Meuse, Champneuville, Charny-sur-Meuse, Chattancourt, Douaumont-Vaux, Marre, Montzéville, Samogneux et Vacherauville

Onzième modification du PLU intercommunal de l'ancienne communauté de communes de Verdun - Prescription - Présentation du projet de modification – Modalités de concertation.

Rapporteur	Monsieur Antion	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

PRESCRIT la onzième modification du PLU intercommunal de l'ancienne communauté de communes de Verdun,

PROPOSE à la concertation le projet tel que défini dans la note de présentation ci-annexée,

DEFINIT les modalités de la Concertation Publique, suivantes :

- Mise à disposition de registres de Concertation du public avec dossiers liés dans les cinq communes de l'ancienne communauté de communes de Verdun ainsi qu'au siège de la CAGV.
- Mise en ligne du dossier sur le site Internet de la CAGV.

AFFICHE la présente délibération en mairie des cinq communes de l'ancienne communauté de communes de Verdun ainsi qu'au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun aux lieux habituellement réservés à cet effet et durant un délai d'un mois.

TRANSMET le projet annexé pour avis aux cinq communes pré-citées.

**Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Meuse
(CAUE) - Année 2020**

Rapporteur	Monsieur Antion	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'adhésion de la CAGV au CAUE pour une durée d'un an et pour un montant de 20 503,00 € ainsi que tous documents liés à ce dossier

**Adhésion année 2020 à l'association Citoyens et Territoires - Grand Est -
Renouvellement**

Rapporteur	Monsieur Antion	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

RENOUVELLE l'adhésion et AUTORISE Monsieur le Président à signer le bulletin annexé pour l'année 2020 ainsi que tous documents s'y rapportant

**Avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'une
station de recharge rapide pour véhicules électriques sur le territoire de la commune d'Haudainville**

Rapporteur	Monsieur Dehand	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'une station de recharge rapide pour véhicules électriques sur le territoire de la commune d'Haudainville,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien ce projet.

Reconstruction du barrage de BELLEVILLE sur MEUSE : modification des délibérations 18-0815 et 18-0931

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

DECIDE de confier à l'Office Notarial ROSTOWSKY Stéphan à SEDAN (08) la rédaction de l'acte authentique relatif à la cession sus mentionnée,

PRECISE que la vente porte sur les parcelles 505 AY 132 et 130 pour une contenance totale de 739 m² soit moyennant le prix principal de 3 695 euros,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette transaction

Immeuble 10 rue des Tanneries affecté à la compétence 'Intercommunale' : Procès-verbal de fin de mise à disposition

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

DECIDE la sortie de l'immeuble 10 rue des Tanneries de la compétence intercommunale de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun

AUTORISE Monsieur le Président à signer le procès-verbal de fin de mise à disposition afférent.

Commune de CHARNY sur MEUSE : Désaffectation, déclassement et cession d'un bâtiment à usage d'activités (anciens locaux du Pays de Verdun)

Rapporteur	Madame GERARD-BARGE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

CONSTATE la désaffectation de l'immeuble cadastré section AC 53,
PRONONCE le déclassement de ce bien et de l'intégrer dans le domaine privé de la CAGV,
CEDE au profit de Madame Manon BOURSAUX et de Monsieur Anthony ROCQUE de
l'immeuble sus désigné au prix de 150 000 euros net vendeur,
AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à cette transaction et
notamment l'acte authentique qui sera rédigé par l'Etude MICHEL-MANCINI.

Convention pour la concession de la gestion piscicole et halieutique du plan d'eau Jacques BARAT-DUPONT avec la Goujonnière Meusienne

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE la signature de la convention avec avec la Goujonnière Meusienne

Espace Driant : Cession d'une emprise foncière de 3 582m² (545 BT 156 et 158)

Rapporteur	Madame GERARD-BARGE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

DECIDE la cession au profit de la SCI NOEL FJC (ou de toute autre personne morale créée à cet effet) des parcelles BT 156 et BT 158 sises à l'Espace Driant, moyennant le prix principal de 89 550 €,
 AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à cette transaction, sachant que l'acquéreur sera représenté par l'Etude notarial SCP Karine PARMENTIER/Karen PERCHERON-TILLOY située à SAINT MENEHOULD, la collectivité elle, par Maître Marie-Laure MICHEL.

Espace Driant : cession d'une emprise foncière de 3 439m² (043 AD 704p et 545 BT 143p)

Rapporteur	Madame GERARD-BARGE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

DECIDE la cession au profit de la société SB Immobilier représentée par Monsieur JeanClaude BINI ou de toute autre personne morale créée à cet effet, de l'emprise foncière d'une contenance de 3 439m² sise à l'Espace Driant, moyennant le prix principal de 52 000 euros net vendeur,
 AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à cette transaction, sachant que le Notaire de l'acquéreur sera Maître CLEMENT à ETAIN, la collectivité elle, sera représentée par Maître Marie-Laure MICHEL

Vacation – Atelier d'Art « Modèle vivant »

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

CREE deux emplois de vacataire pour 5 stages « Modèle vivant » à l'Atelier d'Art sur l'année 2020-2021, sur la base de 5h par séance pour le modèle et l'enseignant
 AUTORISE Monsieur le Président à recruter deux vacataires pour occuper les emplois dans les conditions ci-dessus énoncées et à les rémunérer après service fait sur la base de 33.75 € brut de l'heure.

Vacation – Verdun Aquadrome

Rapporteur	Monsieur MOREL	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

CREE un emploi de vacataire pour effectuer des missions ponctuelles de maître nageur sauveteur du 1er septembre 2020 au 31 août 2021

AUTORISE la mission pour un volume horaire maximal de 151 heures correspondant à un mois à temps complet

AUTORISE Monsieur le Président à recruter un vacataire pour occuper l'emploi dans les conditions ci-dessus et à le rémunérer après service fait sur la base de 14.62 € brut de l'heure (environ 11.75 € net)

Composition de commissions institutionnelles ouvertes à la société civile

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

FIXE comme suit la composition du conseil de développement durable :

30 membres maximum décomposés par plusieurs collèges comprenant :

- 10 représentants d'associations ou fédérations des secteurs associatifs ;

- 10 représentants de syndicats ou d'employeurs ;

- 6 de représentants des chambres consulaires ;

- 4 personnes qualifiées désignées par le Président après avis préalable du bureau communautaire. Ces 4 personnes sont Messieurs Rouard, Henry, Chazal et Lavina

Le président et les vices-présidents de la Communauté d'Agglomération pourront assister aux travaux du conseil.

FIXE à 18 membres la composition de la commission intercommunale consultative des services publics locaux

DESIGNE Messieurs Ambrosio, Antion, Velain, Dehand, Henry, Beaumet et Poncelet et Mesdames Barge et Schweitzer en tant que membres de la communauté d'agglomération du grand Verdun en qualité de membre de la commission intercommunale consultative des services publics locaux

DESIGNE 9 associations en qualité de membre de la commission intercommunale consultative des services publics locaux :

- Fédération des Conseils des Parents d'Elèves ;

- Association Loverdun Vitrines ;

- Union Departementale Associations Familiales (UDAF) ;
- La fédération des Centres Sociaux et Culturels de la Meuse (FDCSC55) ;
- L'instance Locale de Coordination Gérontologique du Verdunois ;
- L'association des paralysés de France ;
- L'association pour les adultes et jeunes handicapés ;
- L'association des familles laïques
- Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Meuse

DESIGNE en membres de la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées les titulaires suivantes : Messieurs Magisson et Lavina et Mesdames Prot et Battou, et en suppléants Monsieur Henry et Mesdames Casagrande, Pelissier et Mounzer

Commissions institutionnelles de la CAGV

Rapporteur	Monsieur	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

1/ DECIDE de recourir au vote à main levée pour l'ensemble des désignations.

2/ ELIT au sein de la Commission relative aux concessions de services publics (L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'assemblée choisi de désigner les mêmes membres que ceux de la CAO.

Titulaires
M. Antion
M. Goeuriot
M. Falque
M. Dehand
M. Henry
Suppléants
M. Poncelet
Mme Munerelle
M. Lorans
Mme Pelissier
M. Velain

3/ DESIGNNE les membres suivants au sein du comité de suivi relatif à la convention des services communs et services mis à disposition

Titulaires
M. Lorans
M. Antion
Mme Thil
M. Hirat
Suppléants
Mme Barge
M. Magisson
M. Falque
M. Brocard

4/ DESIGNNE les représentants au sein des commissions de l'EPCI

a/La Commission « Economie » intégrant les thématiques telles que le développement économique, le tourisme, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, etc.

Titulaires
M. Antion
M. Beaumet
M. Lorans
M. Addenet
M. Ambrosio
M. Velain
Mme Thil
M. Cortial
M. Munerelle
M. Falque
Suppléants

M. Henry
Mme Pelissier
Mme Barge
Mme Schweitzer
Mme Santus
M. Magisson
Mme De Palma Ancel
M. Morel
Mme Mounzer
M. Poncelet

b/ La Commission « Transition écologique » intégrant les thématiques propres à l'eau, l'assainissement, les transports, la compétence hydraulique (GEMAPI), la voirie, le développement durable, les déchets, etc.

Titulaires
Mme Pelissier
M. Dehand
M. Brocard
Mme Richard
M. Thomas
M. Rouard
M. Hirat
M. Poncelet
M. Jacquinot
M. Falque
Suppléants
M. Chazal
M. Ambrosio

M. Henry
De Palma Ancel
M. Poupart
M. Peltier
M. Brochet
M. Didry
M. Antion
M. Addenet

c/ La Commission « Agglomération Inclusive » comprenant les thématiques de la culture, du patrimoine, du lien social, du scolaire, du périscolaire, du sport, etc.

Titulaires
Mme Santus
Mme De palma Ancel
Mme Battou
Mme Collignon
M. Beaumet
M. Chazal
Mme Munerelle
Mme Thil
M. Griggio
Mme Schweitzer
Suppléants
M. Velain
M. Ambrosio
M. Morel
M. Weisse
Mme Barge
Mme Casagrande

M. Dehand
Mme Prot
M. Henry
M. Lavina

5/ DESIGNNE les membres du conseil d'administration de la SEML touristique du Grand Verdun et le représentant à l'assemblée des actionnaires.

Conseil d'administration :

Titulaires
M. Thomas
M. Cortial
M. Griggio
M. Falque
M. Addenet
Mme Thil
Suppléants
M. Beaumet
Mme De Palma
Mme Mounzer
M. Goeuriot
Mme Collignon
Assemblée générale
barge

6/ DESIGNNE les membres des syndicats mixtes locaux et régie en charge de l'eau potable.

a/ La SCI Breuil Eau potable

L'Assemblée délibérante décide de retenir les 10 membres élus par ces 2 communes sur la base de leur délibérations qui seront transmises ultérieurement

b/ La SIAEP du Gincry-Maucourt ;

L'Assemblée délibérante décide de retenir les membres élus par les communes concernées sur la base de leur délibérations qui seront transmises ultérieurement

c/ La SIAEP de Sivry-la-Perche ;

L'Assemblée délibérante décide de retenir les membres élus par la commune concernée sur la base de leur délibérations qui seront transmises ultérieurement

d/ La SIAEP du Val Dunois.

L'Assemblée délibérante décide de retenir les membres élus par les communes concernées sur la base de leur délibérations qui seront transmises ultérieurement

e/ La régie eau potable.

Titulaires
M. Antion
M. Peltier
M. Didry
M. Lorans
Mme Pelissier
M. Brocard
M. Poupard
M. Beaumet
M. Poncelet
M. Falque
M. Vernel
M. Addenet
M. Velain
M. Goeuriot
Mme Barge

7/ DESIGNER les membres du syndicat intercommunal d'électrification de Meuse Argonne

L'Assemblée délibérante décide de retenir les membres élus par les communes concernées sur la base de leur délibérations qui seront transmises ultérieurement

8/ DESIGNE au sein des autres établissements publics à statut particulier : Le PETR de Verdun et le GAL ;

a/ Représentants du PETR

Titulaires
M. Didry
M. Griggio
M. Hazard
M. Addenet
M. Beaumet
Suppléants
M. Henry
M. Brocard
M. Hirat
Mme Mounzer
Mme Richard

b/ Représentants du GAL (parmi les membres du PETR)

Titulaires
M. Griggio
Suppléants
Mme Richard

9/ DESIGNE au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Verdun Saint Mihiel.

Titulaires
M. Goeuriot

10/ DESIGNE en qualité de président au sein des instances paritaires (CT/CHSCT)
Pour le comité technique:

Titulaires
M. Colautti

Pour le C.H.S.C.T. :

Titulaires
M. Colautti

Adoption du règlement intérieur

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
35	1 (M. Ambrosio)	1 (M. Henry)

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

ADOpte le règlement intérieur

Délégation au Président dans le cadre des emprunts et de la ligne de trésorerie

Rapporteur	Madame GERARD- BARGE	
Pour	Abstention	Contre
unanimité	/	/

Pas de débat.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

ADOpte les modalités techniques en matière d'emprunt et de ligne de trésorerie comme susvisées

Dissolution du Syndicat du Breuil et convention d'exploitation des installations

"intercommunales" d'eau potable des communes de Champneuville, Samogneux et Regnéville

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Pas de débat.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter auprès de Monsieur le Préfet de la Meuse, l'arrêté prononçant la dissolution du Syndicat des eaux du Breuil,

AUTORISE Monsieur le Président à réaliser toute autre formalité nécessaire à la dissolution du Syndicat des eaux du Breuil,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la dissolution du Syndicat des eaux du Breuil,

AUTORISE Monsieur le Président à procéder au transfert des biens et des disponibilités financières du Syndicat des eaux du Breuil,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'exploitation et d'entretien du forage et du réseau « intercommunal » desservant Champneuville, Samogneux et Regnéville-sur-Meuse

Protocole sanitaire Verdun Aquadrome

Rapporteur	Monsieur MOREL	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

ADOpte le protocole sanitaire « post-COVID-19 »

Règlements intérieurs City Stades

Rapporteur	Monsieur MOREL	
-------------------	----------------	--

Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

ADOpte les règlements intérieurs des lieux précités

AUTORISE Monsieur le Président à signer les règlements ainsi que tous documents s'y rapportant

Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) - Dérogations aux modalités de répartition

Rapporteur	Madame GERARD-BARGE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Pas de débat.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

ADOpte la répartition du FPIC en application des règles de droit commun

Travaux de réfection du gymnase Roger Rouyer au Parc de Londres (programme 07 2 411 0)

Rapporteur	Monsieur MOREL	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

APPROUVE l'investissement ainsi que son plan de financement prévisionnel

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document utile au bon aboutissement de cette affaire

Demande de subvention pour un projet d'Education Artistique et Culturelle au Musée de la Princerie

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter l'aide financière décrite ci dessus et à signer tous les documents relatifs à cette demande

Demande de subvention Association Mamaille

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à verser une subvention de 5 000 € à l'association Mamaille sous réserve d'effectivité à Avignon et d'offrir une représentation sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, dans les conditions ci après :

- 2 500 € versés en 2020
- 2 500 € versés en 2021

Subvention et Convention avec le Centre Mondial de la Paix

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre Mondial de la Paix

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les animations du

musée de la Princerie saison 2020

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Meuse pour le soutien de ces projets au titre de l'année 2020, et à signer tous documents s'y rapportant

Signature des conventions PIA « Un projet partagé pour la jeunesse »

Rapporteur	Madame SCHWEITZER	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer avec chaque partenaire nommé, une convention d'objectif pour l'année 2020

Pertes sur créances irrécouvrables - créances éteintes

Rapporteur	Madame GERARD-BARGE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

ACCORDE les créances éteintes ci-dessus

Pertes sur créances irrécouvrables - créances éteintes

Rapporteur	Madame GERARD-BARGE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

ADOpte les créances éteintes pour un montant total de 1 065,11 euros.

Pertes sur créances irrécouvrables - créances éteintes - Budget Annexe EAU REGIE

Rapporteur	Madame GERARD-BARGE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

ADOpte les créances éteintes du Budget Annexe EAU REGIE pour un montant de 1 684,98 €

Annulation d'une dette

Rapporteur	Madame GERARD-BARGE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

ANNULE le titre n° 6986 du bordereau 43/mandat 1168, d'un montant de 1 309,20 euros.

IMPUTE la dépense sur la ligne 00/673/411/5750/COM411

Exonération des droits de place Octobre à Décembre 2020 - Covid-19

Rapporteur	Madame GERARD-BARGE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

PRONONCE la gratuité des droits de place au marché hebdomadaire pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2020 dans les conditions fixées dans la synthèse ci dessus.

Remboursements aux usagers du Conservatoire et de l'Atelier d'Art suite COVID 19

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les remboursements listés dans le récapitulatif ci-joint et à demander un rib aux personnes concernées

Tarifs journées "Modèle vivant" Atelier d'Art

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à appliquer le tarif de 48 € pour cette formation « Modèle vivant ».

Nouveaux produits en vente, boutique du musée de la Prinerie

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à appliquer le tarif de 15 € pour cet ouvrage et à signer tous documents s'y rapportant

Validation de la programmation proposée dans le cadre de la dotation politique de la ville 2020

Rapporteur	Madame SCHWEITZER	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

VALIDE la liste des opérations listées ci-dessus et conforme à la synthèse au titre de la dotation politique de la ville pour l'année 2020,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention dotation politique de la ville 2020, tous les documents y afférents et à percevoir la dotation politique de la ville,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer une convention avec la ville de Verdun pour rétrocéder les subventions perçues pour les projets listés ci-dessus, dont elle serait le maître d'ouvrage.

Modification des statuts de la Caisse Intercommunale des Ecoles et désignation des membres

PROJET RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

Marché d'entretien des bâtiments

Rapporteur	Madame THIL	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à attribuer le marché d'entretien, et de signer tout document relatif à celui-ci

Conseil Départemental de la Meuse - Appel à projets 2020 - Prévention déchets

Rapporteur	Monsieur DEHAND	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à déposer un dossier de candidature auprès du Conseil Départemental de la Meuse.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à la présente opération

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Rapporteur	Monsieur DEHAND	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

PREND ACTE du rapport consultable sur le site: <http://datastore.adista.fr> (Login : ccverdun/verdun - Mot de passe : verdun) ;

AUTORISE Monsieur le Président à le notifier aux communes membres et à signer toutes pièces afférentes

Convention avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Grand Est dans le cadre des Contrats Territoire-Lecture (CTL) et sollicitation des subventions afférentes.

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à :

- Signer la convention avec la DRAC Grand Est dans le cadre de la mise en place d'un Contrat Territoire-Lecture
- Solliciter les subventions afférentes pour les années 2020, 2021 et 2022
- Lancer le recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour réaliser le diagnostic du réseau de lecture publique à l'échelle du Grand Verdun

Mise en place d'un dispositif de bibliothèque hors-les-murs et sollicitation de subventions au titre de la Dotation Politique de la Ville (DPV) 2020

Rapporteur	Madame SCHWEITZER	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à :

- Sélectionner le groupement d'artistes retenu suite à l'appel à projet de bibliothèque hors-les murs, après avis du comité interne mis en place dans ce cadre
- Solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet au titre de la DPV 2020

Convention Relais MJC

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer une convention relais avec la MJC du Verdunois

Contrat de financement du poste de directrice de la MJC

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'annexe à la convention d'accompagnement et de mise à disposition du poste de Directrice de la MJC du Verdunois, entre La Fédération Française des maisons des Jeunes et de la Culture et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et de prévoir les crédits sur la ligne 07 6574 33 CONVENT service 5510

Mutations urbaines : vidéo et photographies

Rapporteur	Madame SCHWEITZER	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention de 10 000€ dans le cadre de la

politique de la ville

LAPS - Résidences artistiques dans les quartiers

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention de 12 000€ dans le cadre de la politique de la ville

Tarifs Conservatoire et Atelier d'Arts - Modifications

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE le Président à modifier les tarifs du Conservatoire et de l'Atelier d'Art comme indiqué dans le tableau ci-dessus

Convention de détection d'anomalies sur les points de comptage d'éclairage public

Rapporteur	Monsieur FALQUE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de détection d'anomalies sur les points de comptage d'éclairage public entre la CAGV et ENEDIS,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien ce projet

CONTENEURS ENTERRES - CONVENTION AVEC SULO

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer avec SULO le contrat ci-joint, relatif à la gestion, au transfert des données et maintenance des contrôles d'accès, pour un montant initial de 98,67 € HT par conteneur OMr en service, par année contractuelle.

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter SULO, autant que de besoins, pour des opérations de maintenances préventives et/ou curatives, suivant la grille des tarifs en pièce jointe

Tableau des effectifs

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

MODIFIE le tableau des effectifs comme suit :

- Un poste à temps complet, 35H/35H, ouvert uniquement à la catégorie C dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs est étendu à la catégorie B au cadre d'emplois des rédacteurs
- Un poste à temps complet, 35H/35H, ouvert uniquement à la catégorie B dans le cadre d'emplois des rédacteurs est étendu à la catégorie C au cadre d'emplois des adjoints administratifs

Rachat d'engins HS par les Groupe Bergeret Monnoyer/Caterpillar et Europe Service

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à fixer le prix de vente desdits engins à :

- 21 600 € TTC pour le Groupe Bergeret Monnoyer/Caterpillar ;

- 2 000 € TTC la balayeuse pour le Groupe Europe Service

Versement d'un forfait de fonctionnement à l'Ecole Sainte Anne

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à verser la somme de 163 662.92€ à l'Ecole Sainte Anne, pour

l'année 2019 et à signer la convention financière relative

Travaux à l'ancienne Eglise paroissiales Saint Michel de Ornes

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

AUTORISE le président à procéder aux travaux nécessaires à la mise en sécurité des ruines de l'ancienne église paroissiale St Michel, à solliciter une subvention de la DRAC et à signer tout document relatif à cette procédure